

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : gagnond-csvdc-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/a036f936d913b14da0101087>

Date d'obtention : 2025-05-22 15:24:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est un protocole clair qui permet d'encadrer et d'uniformiser l'intervention dans des situations de SEXTO. La méthode d'intervention permet de collaborer avec les policiers en évitant de nuire aux procédures légales. La trousse SEXTO donne des balises claires pour nous permettre d'intervenir efficacement dans des situations qui peuvent parfois être très espacées dans le temps.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dorénavant, nous aurons le réflexe d'utiliser la trousse SEXTO lorsque nous serons face à une situation potentiellement impulsive ou malveillante à caractère sexuelle. Nous confisquerons le téléphone du jeune avant l'intervention policière, ce qui ne faisait pas partie de nos pratiques.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai attention de rester neutre, de collecter l'information nécessaire sans jamais demander de voir les images. Il est important de ne pas interroger l'instigateur pour ne pas nuire à l'enquête. Il faut s'assurer de traiter l'information de manière confidentielle. Il faut essayer de stopper la propagation, que ce soit des images ou seulement de l'information, le plus rapidement possible en évaluant efficacement la portée de l'évènement grâce aux questionnaires de la trousse SEXTO.